ASL: BUDGET 2021-2022

(K€ = 1000 €)

ABONNEMENT FIBRE	<u>156</u>
ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DU DOMAINE	<u>349</u>
HONORAIRES	<u>33</u>
FRAIS DE JUSTICE - AVOCATS	<u>4</u>
GARDIENNAGE	<u>44</u>
SECRETARIAT-POSTE-TELEPHONIE	<u>13</u>
ASSURANCE - TAXES -FRAIS	<u>30</u>
CONVENTION ESPACES LUDIQUES	<u>554</u>
AMORTISSEMENTS	<u>15</u>
<u>APPEL PREVU</u>	<u>1 200</u>
APPEL DE FDS CONVENTION ESPACES LUDIQUES	555
APPEL DE FDS CHARGES COURANTES	410
APPEL DE FDS ABONNEMENT FIBRE	155
APPEL DE FDS TRAVAUX SUR 2 ANS	80

Les frais budgétés ont été prévus quasiment à l'identique des frais engagés sur l'année 2020/2021, à l'exception des frais exceptionnels prévus pour une enveloppe de 65k€ prévus sur 2 ans relatifs aux investissements suivants:

- 50 000 € d'embellissement des espaces verts
- 20 000 € de frais d'irrigation
- 20 000 € de frais d'égouttage
- 10 000 € d'installation de réducteur de pression
- 10 000 € d'installation de détecteurs de fuite
- 20 000 € d'installation de signalisation des Domaines

Nous apportons cependant quelques précisions sur les postes suivants :

- Espaces verts 45k€, qui tient compte d'une presence renforcée du prestataire en été
- 5k€ de location de la salle AG: à nouveau possible du fait de la reprise des déplacements
- Frais de déplacement : budget de 12k€ (contre 7 k€ cette année et 15 k€ en 2019-2020, plusieurs déplacements depuis la Belgique (afin de tenir compte de la possibilité de se déplacer)
- Amortissements : à hauteur de 12 k€ sur 2021-2022 , 6k€ pour les Investissements existants, 6 k€ pour la maison PSM06.

Sans les investissements envisagés de 65k€ sur 2 ans soit 80€ par propriétaire sur 2 ans, les frais engagés seraient à hauteur de 1 120 € par propriétaire en comprenant notamment le coût d'abonnement à la fibre représentant 155 € par propriétaire et la convention Espace Ludique pour 555 € par propriétaire, soit 710 € par propriétaire pour ces 2 lignes de charges.

SARL CAZES-GODDYN et Associés au capital de 10 000,00 euros – RCS Béziers 824 116 362